

## ADVENIR :

# Comment saisir une offre commerciale ?

L'installateur doit remplir un formulaire différent pour chacune des offres commerciales qu'il propose. Il n'y a pas de limite au nombre d'offres commerciales, tant que celles-ci respectent les exigences du [cahier](#) des charges pour la cible demandée.

A noter : pour bien construire les offres commerciales ADVENIR, il est donc vivement conseillé de s'appuyer sur le [cahier](#) des charges du programme.

### a. Cahier des charges selon le type de parking visé par le dispositif

[Individuel en résidentiel collectif](#) (téléchargez la version en [PDF](#))

[Partagé en résidentiel collectif](#) (téléchargez la version en [PDF](#))

[Entreprise pour flotte](#) (téléchargez la version en [PDF](#))

[Entreprise sur parking ouvert au public](#) (téléchargez la version en [PDF](#))

[Voirie](#) (téléchargez la version en [PDF](#))

### b. Les caractéristiques techniques demandées

Choisir le type de parking :



- Individuel en résidentiel collectif
- Partagé en résidentiel collectif
- Entreprise et personne publique - non accessible au public
- Entreprise et personne publique - accessible au public
- Voirie - parking public

Pour ajouter plusieurs références : “Ctrl” + sélectionner.

Puissance maximale par point de charge

22

Matériels

ABB modèle sur pied TERRA 23  
 ABB TERRA 23 C.JG ABB TERRA 23 C.JG 20 CHADEMO CCS T2S  
**ABB TERRA 53 C.JG ABB TERRA 53 C.JG 50 CHADEMO CCS T2S**  
 ABB modèle sur pied TERRA 53  
 ABB TERRA 23 Terra Multistandard DC 23 C.JG

Puissance maximale délivrée sur l'ensemble de la station

inférieure ou égale à 36 kVA  
 supérieure à 36 kVA

Nombre de points de charge sur l'ensemble de la station

1  
 > 1

**Types de raccordement éligibles ADVENIR :**

Raccordement

- TGBT des communs ou équivalent (armoire électrique, tableau divisionnaire...)
- Point de livraison dédié

**Exemples de services :**

Pilotage énergétique

Pilotage : services fournis

EX : déclenchement de la charge sur éventuels signaux tarifaires du réseau...|

*Le pilotage énergétique est une gestion intelligente des points de recharge sur l'ensemble de la station, à savoir : le déclenchement de la charge sur éventuels signaux tarifaires du réseau ou d'un autre acteur, le lissage de la puissance électrique globale des points de recharge lors de recharges simultanées, Ce pilotage peut être effectué automatiquement ou par un opérateur tiers.*

Télé-opération

On appelle téléopération, le fait de disposer d'une relève à distance des données de consommation énergétiques unitaires des points de recharge par un opérateur, à savoir à minima : heure de début/heure de fin de charge par point de recharge et énergie totale délivrée pendant la recharge. Seuls les opérateurs disposant de ces données de consommation sont soumis à l'obligation de transmission au programme. Les temps de branchement ne constituent pas une donnée pertinente.

Supervision

Supervision : services fournis

EX : paramétrage et gestion des accès à distance, prise en main à distance...

La supervision est une prestation de gestion des points de recharge pouvant être effectué par leur propriétaire ou par un opérateur tiers. Elle doit permettre : le paramétrage et la gestion des accès à distance, la prise en main à distance, le suivi des charges, et l'information de localisation et de disponibilité.

Dès lors que la borne intègre un système de [téléopération](#), la transmission des données de consommations énergétiques est obligatoire.

Méthode de transmission des données de consommation au programme Advenir (lorsque fournies par le service)

- GIREVE (le certificat à fournir lors de la demande de versement de la prime Advenir)
- Webservice

Un contrat de maintenance prévoyant **au moins une inspection tous les ans sur 36 mois est obligatoire** sauf pour le particulier en résidentiel collectif.

Contrat de maintenance sur 3 ans minimum

Préciser la fréquence des visites de contrôle prévues

1 visite annuelle

**⚠** En cas de manquement au [cahier](#) des charges ou d'erreurs constatées, des alertes automatiques demanderont au porteur d'effectuer les corrections nécessaires à la validation du formulaire.